

2. ENJEUX EN CORSE-DU-SUD

2.1. LA POPULATION

2.1.1. La répartition de la population en Corse-du-Sud

Une croissance démographique à la hausse

Avec un total de **344 700 habitants**, estimé au 01 janvier 2020 par l'**Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)**, la Corse enregistre, depuis une dizaine d'années, **d'importantes croissances démographiques annuelles (+ 1,1% par an)**. Cette croissance soutenue place les deux départements corses parmi les plus dynamiques de métropole en matière de démographie. Plus précisément, la Corse-du-Sud, qui recense **162 400 habitants** au 01 janvier 2020 (INSEE), affiche une **croissance démographique annuelle d'environ + 1,4%, contre + 0,3% au niveau national**¹⁴.

La commune d'Ajaccio, principal pôle urbain du département, a gagné en 10 ans près de 6 200 résidents, franchissant ainsi la barre des 70 000 habitants dès 2017 (source : INSEE). En réalité, les plus importantes croissances enregistrées (deux fois supérieures à la moyenne régionale) concernent les communes situées en périphérie proche des grands pôles urbains. À la fois proches des commodités, des pôles de services et d'emplois et à l'extérieur des centres urbains denses, ces espaces périurbains offrent un cadre de vie attractif et relativement prisé. De manière générale, on observe dans le département un phénomène « **d'étalement urbain** » (cf. figure 26), impliquant de fortes croissances démographiques dans des communes présentant de faibles densités de population.

Une occupation hétérogène du territoire

En Corse-du-Sud, l'essentiel de la population se concentre dans ou autour des quelques agglomérations et villes du département : Ajaccio, Porto-Vecchio, Bastelicaccia, Propriano, Sartène, etc. (cf. Illustration 22).

Par ailleurs, le territoire présente une **occupation déséquilibrée entre le littoral et l'intérieur des terres** (cf. Illustration 23). **81% de la population se concentrent dans les villes littorales**, autour desquelles la périurbanisation se développe. Cela se traduit par une réelle fracture entre les espaces urbains (proches du littoral) et les espaces naturels (au centre du territoire), expliquée en grande partie par la géographie de l'île. En ce qui concerne la Corse-du-Sud, sur les 26 communes du département comprenant plus de 1 000 habitants, 17 (65%) sont des communes littorales. L'espace littoral est par conséquent concerné par les plus fortes densités de population (cf. Illustration 23)¹⁵.

¹⁴ À titre indicatif, la Haute-Corse recense 182 300 habitants au 01 janvier 2020 et présente une croissance démographique annuelle de + 0,8%.

¹⁵ À noter que la Corse présente des densités de population moins importantes que le reste de la France métropolitaine (de l'ordre de 36 habitants au km² contre 205).

CARTES DES DYNAMIQUES DE POPULATION EN CORSE-DU-SUD

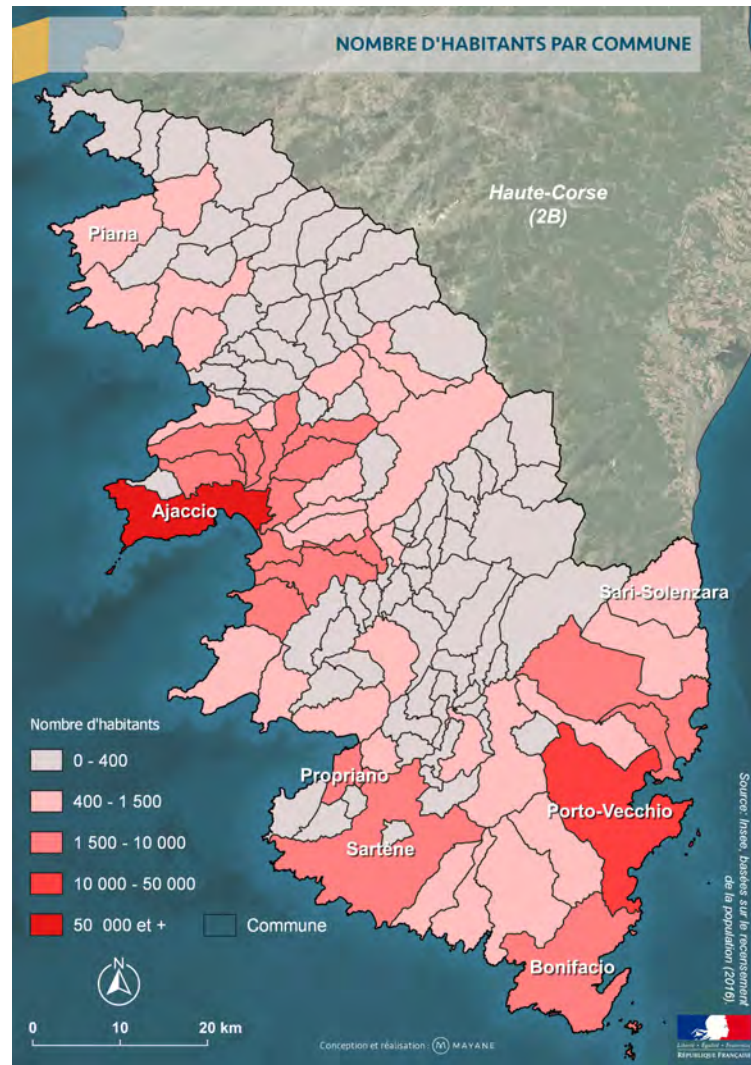


Illustration 22 : Nombre d'habitants par commune de Corse-du-Sud (Mayane, 2020 - Source : INSEE)

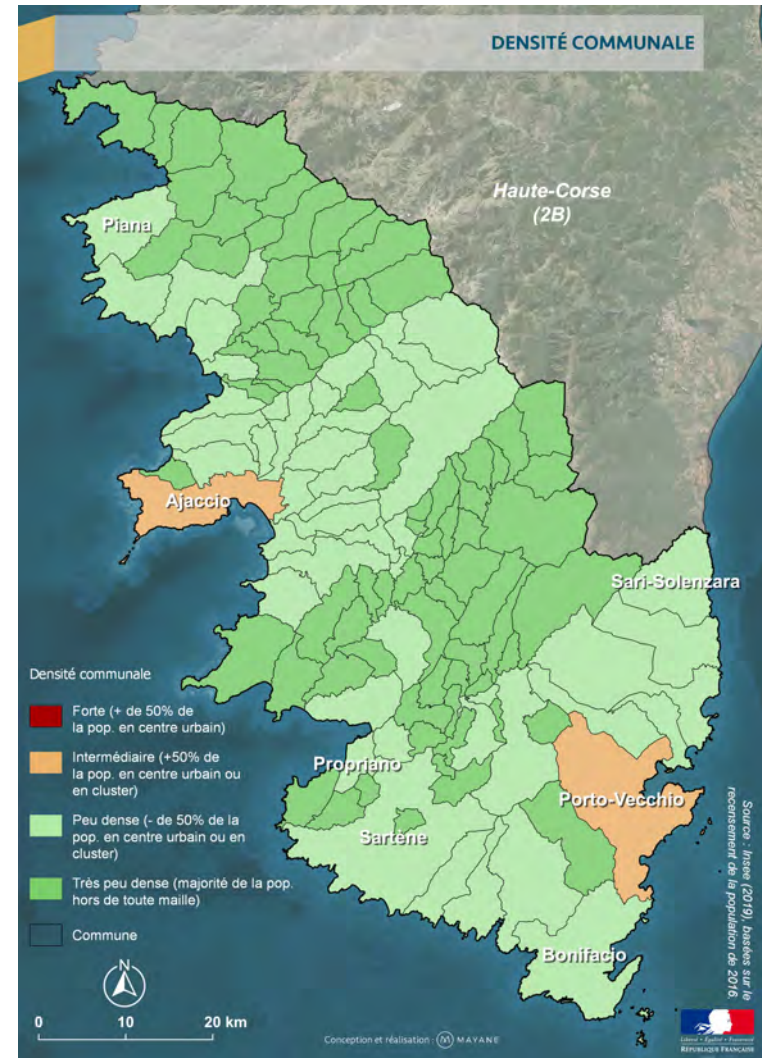


Illustration 23 : Densité de population selon la grille de l'INSEE (Mayane, 2020 - Source : INSEE)

2.1.2. La saisonnalité de la population

L'activité touristique occupe une place déterminante sur le territoire et représente un **enjeu économique et social majeur pour le développement de l'île**. Le tourisme génère annuellement près de 4 000 emplois annuels et 18 000 emplois saisonniers, répartis dans plus de 2 300 structures d'hébergement (hôtels, campings, gîtes, etc.), hors locations Airbnb (Source : Livret I - Diagnostic Stratégique Territorial, 2015). En période estivale, la population totale de l'île peut doubler.

De juillet 2018 à juillet 2019, près de **8,2 millions de passagers** sont enregistrés sur les lignes aériennes et maritimes liées à la Corse (Source : DREAL Corse). Ce volume est d'autant plus révélateur, lorsqu'il est comparé au nombre de passagers enregistrés au milieu des années 1960, estimé à moins d'1 million.

La période de fréquentation touristique est également de plus en plus importante, sur une période de plus de six mois, d'avril à septembre, même si elle reste plus conséquente durant la période estivale (la moitié des nuitées touristiques est enregistrée en juillet et août).

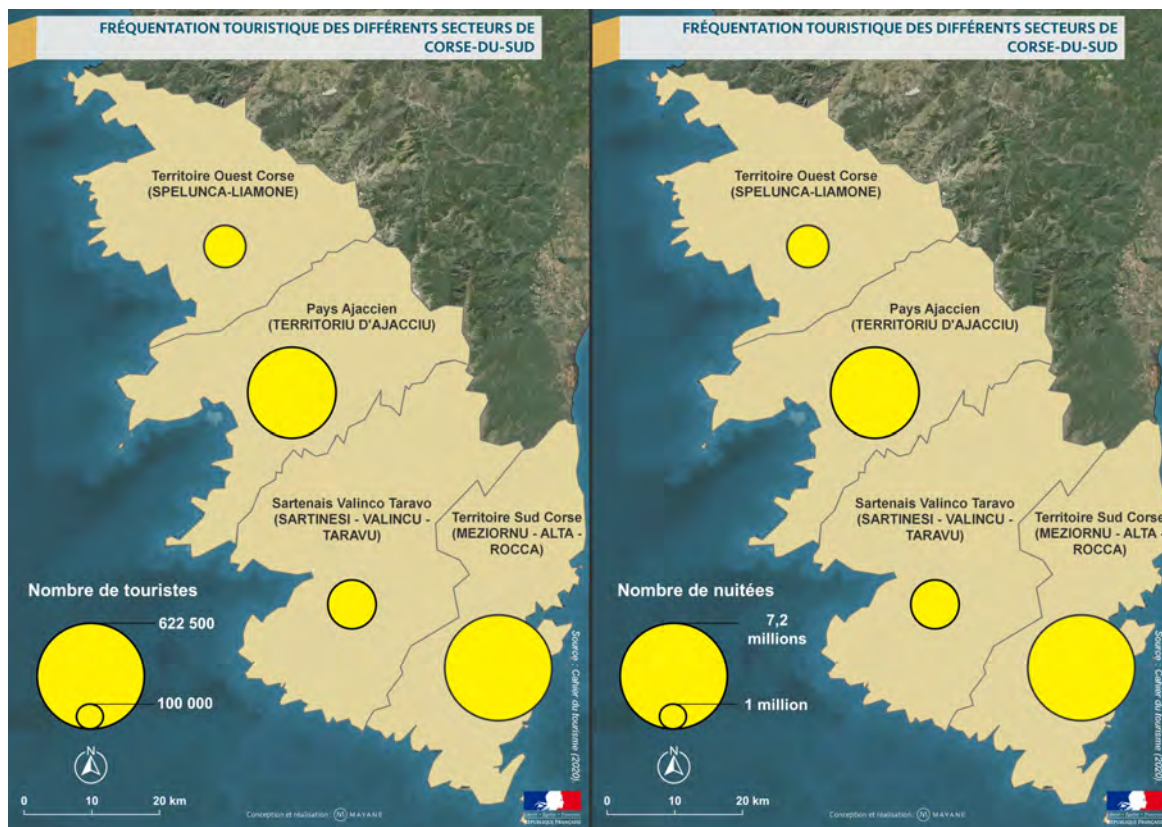


Illustration 24 : Cartes de la fréquentation touristique des différents secteurs de Corse-du-Sud en 2017 (Source : Cahier du tourisme, 2020)

Territoire	Nombre de touristes	Nombre de nuitées	Nombre de lits disponibles
Territoriù d'ajacciu	465 000	5,1 millions	16 000
Spelunca-Liamone	186 000	2,2 millions	16 000
Sartinesi-Valincu-Taravu	191 000	2,4 millions	15 000
Meziornu-Alta-Rocca	622 000	7,2 millions	43 000

Tableau 1 : Fréquentation touristique des régions de Corse-du-Sud en 2017 (Source : Cahier du tourisme, 2020)

Les usages du territoire dans le cadre du tourisme ont également évolué ces 30 dernières années. Un tourisme nouveau, dit « **de pleine nature** », se développe progressivement, générant une hausse des fréquentations sur de nombreux sites auparavant peu fréquentés.

Parallèlement, les sports de rivière et de montagne (escalade, randonnée, VTT, canyoning, etc.) ont continué de se développer sur le territoire et impliquent le regroupement de personnes dans des secteurs isolés. La fréquentation des espaces naturels, situés plus à l'intérieur des terres, est fortement accentuée lors de la saison estivale.

La pression touristique exercée au niveau des littoraux et les nouvelles dynamiques d'occupation du territoire induisent d'importantes contraintes en matière de gestion des risques majeurs et technologiques. La circulation des services de secours est beaucoup moins fluide en raison de la saturation des réseaux routiers, les éventuelles opérations d'évacuation sont complexifiées dans les lieux sur-fréquentés et/ou difficiles d'accès (plages, criques, montagnes, etc.), le risque de départs de feux accidentels est amplifié, etc. Par ailleurs, **la population saisonnière est d'autant plus vulnérable, car peu familière avec le territoire et généralement peu consciente des risques existants.**

À titre d'exemple, le 29 août 2018, le département de Corse-du-Sud est placé en vigilance jaune en raison du risque d'orages. Des pluies diluviennes se sont abattues sur la commune de Soccia et un groupe de sept personnes a été emporté par une crue éclair dans le canyon de la rivière Zoicu. Le bilan de ce drame s'élève à cinq décès.

2.2. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2.2.1. L'urbanisation en Corse-du-Sud

Les pôles urbains assurent une fonction centrale au sein du maillage territorial, dont la hiérarchie dépend de plusieurs paramètres (niveau économique, politique et administratif, éducatif, équipements et services dont ils disposent, nature des relations et des échanges qu'ils entretiennent les uns avec les autres, etc.). L'armature urbaine en Corse peut être définie de la manière suivante :

Niveau	Équipement	Exemple en Corse-du-Sud
Unités villageoises	Moins de 29 équipements et services référencés à la BPE ¹⁶	Mela ; Bilia ; Rosazia
Pôles de proximité	Équipements et services de première nécessité (médecin généraliste, commerce alimentaire, école, service postal)	Evisa ; Tasso ; Sari-Solenzara
Pôles intermédiaires	Pôle de proximité avec services complémentaires (collège, banque, supermarché)	Grosseto-Prugna ; Vico
Pôles secondaires	Lycée, hôpital de proximité, port et aéroport	Porto-Vecchio ; Figari ; Bonifacio ; Propriano ; Sartène
Pôles supérieurs	Équipements plus spécialisés ou de plus grande envergure : centre hospitalier, siège d'institutions politiques et administratives	Agglomération ajaccienne

Tableau 2 : Armature urbaine de Corse-du-Sud (Source : PADDUC, 2015)

Traditionnellement, l'urbanisation s'est développée en Corse-du-Sud comme dans l'ensemble de la région, d'abord dans les espaces rétro-littoraux (à l'arrière des côtes) et de montagne, en raison de pratiques ancestrales liées à l'agro-sylvo-pastoralisme¹⁷. À l'origine, les petites villes littorales ont connu une urbanisation très structurée et ouverte sur l'espace méditerranéen (ex : Ajaccio, Bonifacio, Cargèse, etc.).

Depuis, ces villes ont bénéficié d'importantes évolutions et occupent aujourd'hui des fonctions différentes au sein de l'armature régionale. Elles profitent d'une forte attractivité, notamment de par le cadre de vie qu'elles offrent et leur valeur patrimoniale. Depuis plusieurs années, les villes littorales font l'objet d'une certaine pression urbaine, démographique et touristique, comme en témoigne le phénomène grandissant de périurbanisation (urbanisation consommatrice d'espace impliquant une pression foncière).



Illustration 25 : Urbanisation à flanc de falaises - Bonifacio (Source : DDTM 2A)

¹⁶ Base Permanente des Équipements : donnée statistique produite par l'INSEE pour l'estimation du niveau d'équipements et de services rendus à la population sur un territoire donné.

¹⁷ Méthode d'agriculture qui concilie les arbres, la production végétale et la production animale.

La carte présentée ci-dessous illustre l'évolution de la tache urbaine de la commune de Porto-Vecchio, fortement concernée par le phénomène d'étalement urbain :

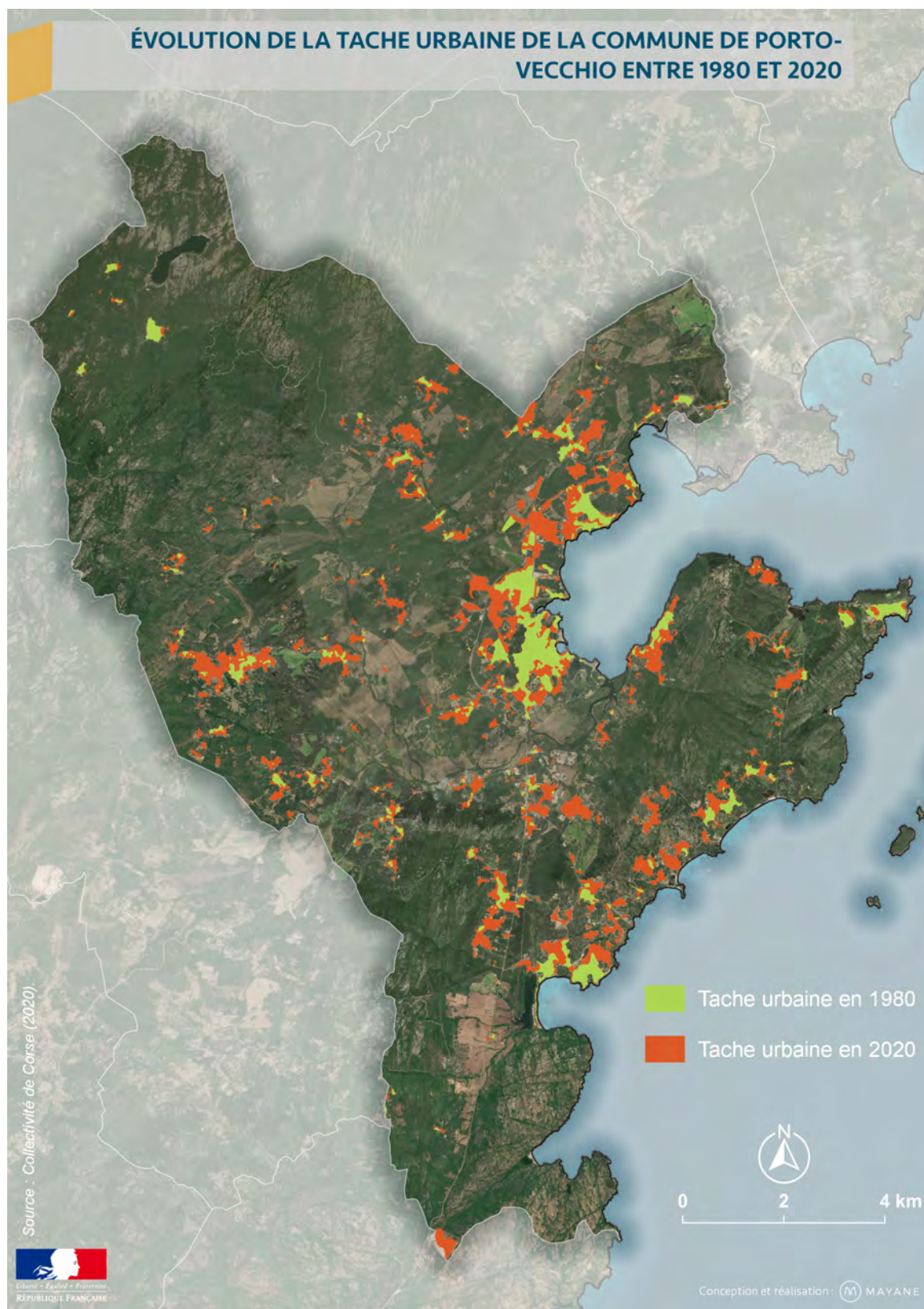


Illustration 26 : Évolution de la tache urbaine de la commune de Porto-Vecchio entre 1980 et 2020 (Mayane 2020 - Source : Collectivité de Corse, 2020)

2.2.2. Les enjeux économiques

Les impacts des risques majeurs sur les enjeux économiques peuvent être regroupés en deux catégories : **les impacts directs** (destruction de constructions, d'infrastructures, de ressources naturelles, etc.) et **les impacts indirects** (pertes d'activités, tourisme en baisse, dégradation de la biodiversité et du patrimoine naturel, etc.). En Corse-du-Sud, plusieurs secteurs économiques peuvent être directement ou indirectement impactés en cas d'incident lié à un phénomène naturel ou technologique majeur :

Les activités de services et de commerces

Dominant le paysage économique, **les services et les activités de commerce, notamment liés au tourisme, représentent près de la moitié des emplois du département**. Globalement, la Corse-du-Sud enregistre une progression annuelle de sa fréquentation touristique. Les fortes concentrations de populations proches des littoraux impliquent notamment le développement d'activités (loisirs, restauration, etc.), d'infrastructures et d'hébergements marchands (campings, hôtels, villages vacances, etc.) en zones à risque (d'inondation par exemple).

L'agriculture

D'après la chambre d'agriculture de Corse, 36% de la surface du territoire de Corse-du-Sud sont dédiés à l'agriculture en 2017. Pour la même année, ce secteur comptait 1 380 emplois permanents (Source : INSEE, 2020), soit 2,1% de la masse salariale du département.

En Corse, des terres inconstructibles, dédiées à l'agriculture, sont protégées et réglementées (périmètre, vocation, occupation du sol, définis par le Plan d'Aménagement et de **Développement Durable de la Corse (PADDUC)**). On parle « **d'espaces stratégiques agricoles** », visant à préserver les pratiques agricoles culturelles, à lutter contre le phénomène d'étalement urbain et à préserver le paysage et l'environnement de l'île.

Les infrastructures

De par son insularité et la croissance du tourisme, la Corse est dépendante de l'efficacité de son système de transport, comportant réseaux routiers, ports, aéroports et voies ferrées. Ces réseaux de transports, au même titre que les autres équipements publics (relais, transformateurs EDF, antennes radios, etc.) sont particulièrement exposés aux différents risques.

Par exemple, une défaillance dans le système de transport (destruction d'un pont, route bloquée, port ou aéroport fermé par exemple) peut empêcher l'accès à l'île, impacter les déplacements internes (d'une commune à une autre) ou encore complexifier les interventions des services de secours. En cas d'impact au niveau des équipements portuaires et aéroportuaires (ex : tempête Fabien en décembre 2019 – cf. partie 1.4 du chapitre 2), les activités touristiques, l'alimentation du département en carburant, en denrées alimentaires et en autres produits de première nécessité sont directement impactées.



Illustration 27 : L'aéroport d'Ajaccio inondé, le 21 décembre 2019 (Source : 20minutes.fr)



Illustration 28 : Principaux axes de transport de Corse-du-Sud (Mayane, 2020 - Source : BD TOPO, 2019)

Par ailleurs, l’approvisionnement électrique de Corse-du-Sud repose sur le « trépied énergétique » commun aux deux départements de Corse. Il comprend des centrales thermiques (40 % de la puissance installée (MW) et un tiers de la production énergétique annuelle (MWh)), une interconnexion avec l’Italie et la Sardaigne (16 % de la puissance installée (MW) et un tiers de la production énergétique annuelle (MWh)) et des énergies renouvelables, dont les installations d’hydroélectriques, (44 % de la puissance installée (MW) et un tiers de la production énergétique annuelle (MWh)). Une catastrophe majeure sur ce type d’équipement peut impliquer, en plus d’une perte d’exploitation, des difficultés de gestion du système électrique.

2.3. LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

La Corse dispose d'une grande diversité de milieux naturels et de paysages (milieux alpins et montagnards, maquis boisés, zones humides, plages et arrières plages, milieux marins, etc.), comprenant un large panel d'espèces faunistiques et floristiques, dont certaines endémiques. En effet, l'île compte près de 2 500 espèces végétales (selon les micros-régions et l'altitude), dont 131 endémiques. Sur le plan faunistique, la Corse recense un nombre significatif d'espèces, notamment d'oiseaux, dont certaines sont menacées.

Cette richesse environnementale résulte de la faible pression anthropique exercée en dehors des grands pôles urbains et des zones littorales. Toutefois, les pressions démographiques et touristiques ainsi que l'urbanisation périurbaine croissante, impliquant un certain mitage du territoire, ont rapidement conduit la Corse à protéger, réglementer et surveiller ces espaces.

De nombreux espaces naturels bénéficient d'un zonage au titre de l'environnement. Ces zonages peuvent être réglementaires, contractuels ou correspondre à des inventaires scientifiques, leur combinaison contribuant activement à la qualité générale de l'environnement de l'île.

Catégorie	Type de zonage
Protection réglementaire (nationale)	Loi littoral (1986) et loi montagne (1985)
	Sites classés et inscrits (loi du 02 mai 1930)
	Espaces boisés classés
	Réserves naturelles, biologiques et domaniales
	Arrêtés de protection de biotope
	Dispositifs de maîtrise foncière (ex : Espaces Naturels Sensibles - ENS / Sites du Conservatoire du Littoral et du Conservatoire des Espaces Naturels)
	Espaces Stratégiques Agricoles (ESA)
Protection contractuelle (nationale et internationale)	Sites Natura 2000 (ZSC ¹⁸ et ZPS ¹⁹) - cf. Illustration 30
	Parcs Naturels Régionaux (PNR de Corse)
	Zones RAMSAR
	Sanctuaire des Cétacés
	Convention Unesco sur le Patrimoine Mondial Culturel et Naturel
Inventaire scientifique	Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF ²⁰) type 1 – cf. Illustration 29
	ZNIEFF type 2 – cf. Illustration 29

Tableau 3 : Différents types de protection au titre de l'environnement en Corse-du-Sud (Source : PADDUC, 2015)

18 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) : dont l'objectif est la préservation des espaces naturels, semi-naturels ou les espèces floristiques et faunistiques d'intérêt communautaire (rares ou qui assurent un rôle écologique primordial).

19 Zones de Protection Spéciale (ZPS) : issues des anciennes Zones d'Importance pour la Conservation des oiseaux (ZICO), zones jugées particulièrement importantes pour la conservation des oiseaux.

20 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique : inventoriées pour leur caractère remarquable.

La Corse présente également une importante richesse patrimoniale, liée à son histoire. De nombreux musées, sites archéologiques, monuments et sites classés sont répertoriés sur le territoire du département, dont une centaine d'édifices protégés au titre du Code du patrimoine²¹.

Le capital naturel et la richesse patrimoniale constituent des composantes importantes de l'attractivité de la Corse en matière de qualité de vie comme de ressources économiques, notamment liées au tourisme. En ce sens, l'environnement et le patrimoine peuvent être identifiés comme des enjeux importants, à intégrer aux politiques de gestion des risques.

Où se renseigner ?

Site de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) : oec.corsica

Site de la préfecture de Corse-du-Sud : corse-du-sud.gouv.fr

Site de l'Observatoire du Développement Durable de la Corse (ODDC) : oddc.fr

²¹ Monument classé par l'autorité administrative, présentant un intérêt public d'un point de vue historique ou artistique.

CARTES DES ZNIEFF ET DES SITES NATURA 2000 EN CORSE-DU-SUD

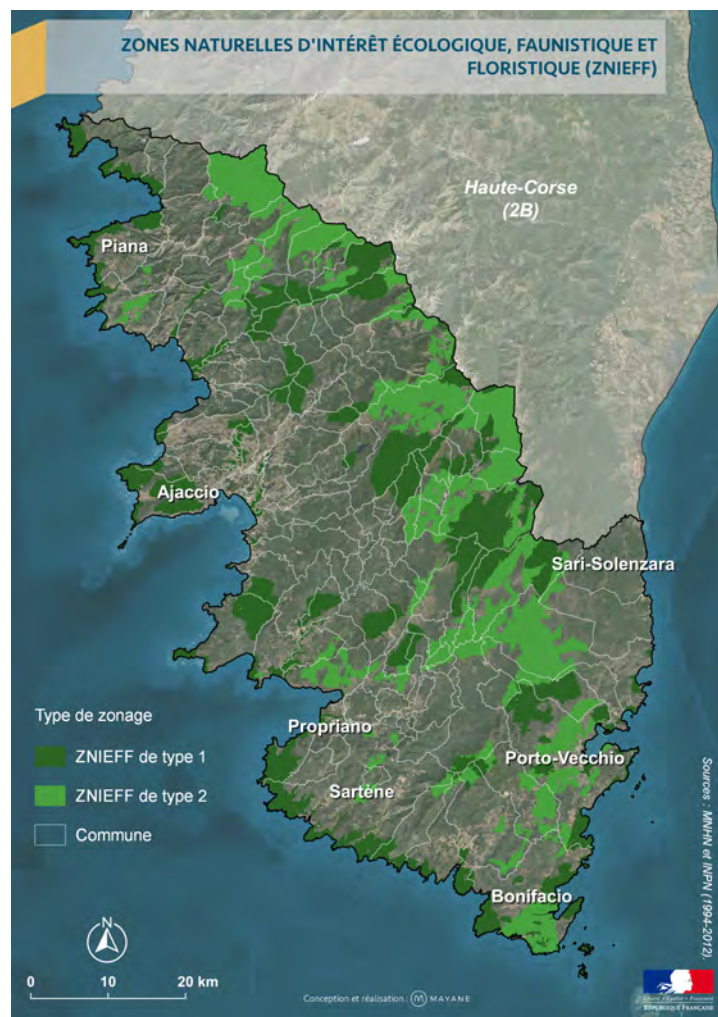


Illustration 29 : Carte des ZNIEFF de Corse-du-Sud (Mayane, 2020 - Sources : Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN))



Illustration 30 : Zones Natura 2000 de Corse-du-Sud (Mayane, 2020 – Source : MNHN)